




Bureau  
international  
du Travail

# Le travail décent dans la foresterie

**TRAVAIL DÉCENT DANS L'ÉCONOMIE RURALE  
NOTES D'ORIENTATION DES POLITIQUES**



La foresterie joue un rôle important dans l'économie rurale de nombreux pays, en créant des emplois et des revenus pour les hommes et les femmes, y compris dans des régions où il n'existe pas d'autres moyens de subsistance. Ce secteur présente toutefois d'importants déficits de travail décent tels que le degré élevé d'informalité, la faiblesse de la productivité du travail et de la rémunération et la dangerosité des travaux forestiers. La présente note d'orientation des politiques expose l'approche complète et intégrée du travail décent dans la foresterie que poursuit l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et aborde les points essentiels dont il faut tenir compte pour mettre au point des réponses efficaces aux problèmes rencontrés.

## 1. Logique et justification

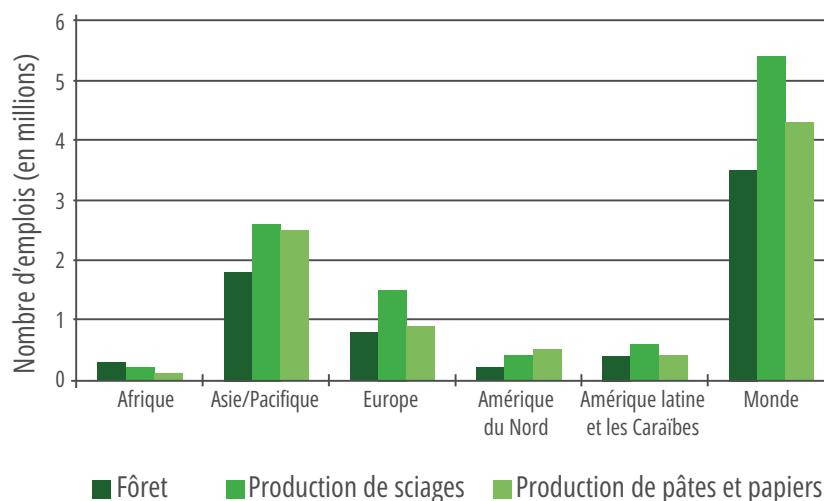
La foresterie joue un rôle important dans l'économie rurale de nombreux pays, en créant des emplois et des revenus pour les hommes et les femmes. L'emploi dans la foresterie complète l'emploi dans l'agriculture, et constitue une source de revenus là où il existe peu d'autres possibilités d'emploi. Cela étant, ce secteur présente d'importants déficits de travail décent: les salaires et la productivité sont faibles, l'emploi informel est très répandu, il existe d'importantes inégalités entre les sexes, les taux de syndicalisation sont faibles et le travail est très dangereux.

Dans le monde, l'ensemble du secteur de la foresterie, du bois et de la pâte et du papier<sup>1</sup> emploie 13,2 millions de travailleurs dans le secteur formel, et au moins 41 millions dans l'économie informelle, principalement dans les pays en développement<sup>2</sup>. Ces dernières années, l'emploi dans le secteur a évolué différemment selon les régions. Il a progressé dans la plupart des pays d'Amérique latine et dans la région Asie/Pacifique en raison de l'abondance d'une main-d'œuvre qualifiée et bon marché, de la relative abondance des ressources forestières et de l'accroissement

de la demande. Il a par contre reculé dans la plupart des pays d'Europe et d'Amérique du Nord en raison du remplacement du travail principalement manuel par le recours accru aux machines et de l'intensification de la concurrence et de la déforestation. Les régions Asie/Pacifique et Europe sont les premiers employeurs du secteur, avec, respectivement, 53 et 24 pour cent de l'emploi total; elles sont suivies par l'Amérique latine et les Caraïbes (10 pour cent), l'Amérique du Nord (8 pour cent) et l'Afrique (5 pour cent)<sup>3</sup>.

Le pays qui emploie le plus de travailleurs dans le secteur est la Chine, avec 3,8 millions d'emplois formels, ce qui représente 29 pour cent de l'emploi mondial dans le secteur. Les autres pays qui emploient beaucoup de travailleurs dans le secteur formel de la foresterie sont les Etats-Unis (0,83 million), le Brésil (0,77 million), l'Inde (0,71 million), la Fédération de Russie (0,6 million), l'Indonésie (0,45 million), le Japon (0,38 million), l'Allemagne (0,32 million), l'Italie (0,26 million), le Viet Nam (0,25 million) et la Pologne (0,25 million)<sup>4</sup>.

**Emploi total dans la foresterie en 2011, par région et par sous-secteur**



Source: FAO: *Situation des forêts du monde*, Rome, 2014.

<sup>1</sup> Le présent document se concentre sur le sous-secteur de la foresterie, à l'exclusion des sous-secteurs du bois et de la pâte et du papier.

<sup>2</sup> FAO: *Situation des forêts du monde* (Rome, 2014).

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*

## 2. Champ d'application et définitions

La présente note d'orientation des politiques explique comment l'OIT défend le travail décent dans le secteur de la foresterie, et recense les outils et principes que l'on utilise dans ce contexte. Elle définit aussi les points essentiels dont il faut tenir compte pour mettre au point des réponses efficaces aux problèmes tels que l'informalité, la faiblesse de la productivité et des salaires, la dangerosité des conditions de travail et le manque de formation qualifiante.

Le secteur de la foresterie comprend les industries extractives des produits forestiers (secteur primaire) et les industries de transformation (secteur secondaire). La production forestière comprend la récolte des produits forestiers ligneux et non ligneux, tels que les baies sauvages, les bananes, les semences et noix et l'huile de palme, entre autres. Les industries de fabrication du secteur secondaire comprennent les industries de production de la pâte et du papier, ainsi que du bois de sciage et des panneaux de bois. Ces sous-secteurs classiques présentent des caractéristiques différentes au niveau social et en termes de main-d'œuvre et prennent des formes très variées d'un pays à l'autre. Si certaines industries forestières sont dominées par de grandes entreprises à intégration verticale, d'autres s'appuient sur de petits propriétaires forestiers privés. Les pouvoirs publics sont souvent de grands propriétaires forestiers. Le degré d'utilisation de la technologie varie beaucoup dans le secteur et va de la mécanisation totale au travail exclusivement manuel.

### Questions de fond

#### *Degré élevé d'informalité*

Le secteur de la foresterie se caractérise par un degré élevé d'informalité (75,65 pour cent), en particulier dans les pays en développement<sup>5</sup>, ce qui s'explique en grande partie par l'essor de l'exploitation illégale du bois. Cette dernière comprend une partie des utilisations traditionnelles et non déclarées des forêts qui, bien maîtrisées, peuvent contribuer à lutter contre la destruction des forêts<sup>6</sup>. Pour s'attaquer à l'informalité dans le secteur de la foresterie, les mesures doivent cibler chacune des six catégories de travailleurs dans le secteur informel<sup>7</sup>:

- les travailleurs à leur propre compte (indépendants sans salariés) dans leurs propres entreprises du secteur informel;

- les employeurs (indépendants avec des salariés) dans leurs propres entreprises du secteur informel;
- les travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale, indépendamment du type de celle-ci;
- les membres de coopératives de producteurs informelles (non établies comme entités juridiques);
- les salariés qui occupent un emploi informel (c'est-à-dire dont la relation d'emploi, en droit ou en pratique, n'est pas soumise à la législation nationale du travail et les exclut de la fiscalité sur le revenu du travail, de la protection sociale ou de certains avantages liés à l'emploi);
- les travailleurs à leur propre compte qui produisent des biens destinés à l'usage final exclusif de leur ménage.

#### *Faiblesse de la productivité du travail et de la rémunération*

Les salaires moyens sont généralement moins élevés dans les activités forestières que dans les autres sous-secteurs<sup>8</sup>. En 2011, la valeur ajoutée par travailleur s'établissait à 48 300 dollars dans les activités forestières formelles, à 31 500 dollars dans l'industrie du bois et à 61 900 dollars dans l'industrie de la pâte et du papier<sup>9</sup>. Ces disparités dans l'ajout de valeur ne se reflètent pas toujours dans le niveau des salaires dans les trois sous-secteurs. Si les emplois dans les activités extractives du secteur primaire sont généralement faiblement rémunérés, ceux des deux sous-secteurs de la transformation des produits forestiers offrent généralement des salaires d'un niveau comparable à ceux offerts dans les industries de transformation similaires. Par ailleurs, les conditions salariales varient d'une région à l'autre. Dans les pays industrialisés, les salaires du secteur de la foresterie convergent avec ceux des secteurs de transformation. Par contre, ils sont au niveau du salaire minimum, ou proches de ce niveau, dans de nombreux pays en développement.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> Union internationale pour la conservation de la nature (UICN): *The value of investing in locally controlled forestry - The economic impacts of scaling up Livelihoods and Landscapes Strategy (LLS) experiences in Africa, Asia & Latin America*. IUCN Markets and Incentives for Livelihoods and Landscapes Series No. 4 (Gland, 2011).

<sup>7</sup> BIT: *Dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail* (2003).

<sup>8</sup> Au niveau mondial, les salaires de la foresterie sont généralement inférieurs à la moyenne des salaires dans les autres industries des secteurs forestier, du bois et de la pâte et du papier. Dans les pays industrialisés, les salaires de la foresterie semblent davantage alignés sur ceux des secteurs de transformation. Dans de nombreux pays en développement, la rémunération est au niveau du salaire minimum, ou proche de ce niveau. Voir P. Poschen et P. Blombäck: *Travail décent dans le secteur forestier? Améliorer le travail et les moyens d'existence axés sur les forêts*, Mémoire soumis au XII<sup>e</sup> Congrès forestier mondial (Québec, 2003).

<sup>9</sup> Calculs de l'auteur sur la base de FAO: *Situation des forêts du monde* (Rome, 2014).

### Sécurité et santé

La foresterie est l'un des secteurs les plus dangereux qui soient dans la plupart des pays<sup>10</sup>. Plus spécialement, l'exploitation forestière compte parmi les trois métiers les plus dangereux qui soient. Les membres de toutes les catégories de la main-d'œuvre forestière – et en particulier les entrepreneurs, les travailleurs indépendants et les agriculteurs forestiers – sont exposés à des risques élevés d'accidents, y compris des accidents mortels et de graves problèmes de santé. Du fait de la nature intrinsèquement dangereuse des activités et de la forte rotation du personnel, la foresterie est un secteur dangereux. Par ailleurs, les lieux de travail sont souvent isolés et, parfois, temporaires et itinérants. Le caractère inadéquat de l'organisation, de la planification et de la supervision des travaux forestiers et la mauvaise qualité des outils et du matériel sont d'autres éléments qui expliquent le nombre élevé d'accidents et de décès. Le manque de compétences et de savoir-faire parmi les travailleurs, le personnel d'encadrement et le personnel de direction est un autre élément d'explication. De manière générale, la mécanisation de l'exploitation du bois a réduit le danger et le stress inhérents aux travaux forestiers, mais elle a entraîné des problèmes psychologiques et musculo-squelettiques d'un type différent.

### Formation aux fins de la gestion durable des forêts

La formation des travailleurs forestiers est un autre défi qu'il faut relever dans le secteur, puisque la formation formelle est rudimentaire, ou inexistante, dans de nombreux pays<sup>11</sup>. La plupart des travailleurs se forment eux-mêmes ou bénéficient d'une formation sur le tas mais ne reçoivent aucune formation formelle, celle-ci étant souvent réservée aux postes de direction de haut niveau et au personnel d'encadrement. La formation formelle existante est souvent rudimentaire et ne traite ni de la productivité, ni de la sécurité des travailleurs non qualifiés et semi-qualifiés. La mise en place d'une formation formelle et non formelle adéquate aux fins de la gestion durable des forêts est l'un des éléments clés de solution pour briser le cercle vicieux de la faiblesse de la productivité et des salaires, du grand nombre d'accidents et de la forte rotation de la main-d'œuvre.

### Groupes cibles: populations défavorisées, vulnérables et marginalisées

*Travailleuses:* Les femmes sont sous-représentées dans le secteur forestier, en particulier aux postes de direction et

de prise de décision, et ont tendance à occuper des postes mal rémunérés et peu reconnus. Bénéficiant de possibilités d'emploi moins nombreuses, elles font souvent partie d'une unité de travail familiale, et la société doute bien souvent de leur capacité à assumer des fonctions demandant des qualifications. Ces dernières années, les femmes ont gagné en importance dans le secteur dans certains pays; dans d'autres, par contre, elles ont été tout particulièrement touchées par la crise mondiale.

*Travailleurs migrants:* La situation des travailleurs migrants est un problème de longue date dans le secteur forestier. Ces personnes occupent les emplois les plus dangereux; souvent, elles voient leurs droits humains violés et travaillent dans de mauvaises conditions. Ces travailleurs sont moins qualifiés et ont peu accès aux soins de santé.

*Populations autochtones et tribales et autres communautés dépendant des forêts:* La mondialisation et l'exploitation des ressources naturelles par les sociétés nationales et multinationales ont accru la pression sur les ressources forestières et entraîné le déplacement, motivé par le développement, de peuples autochtones et de communautés dépendant des forêts. De nombreux peuples autochtones ont du mal à conserver leurs moyens de subsistance traditionnels; ces personnes doivent faire face à des conflits sur les droits fonciers et subissent des conditions de travail coercitives lorsqu'elles sont hors de leurs communautés<sup>12</sup>.

*Travail des enfants et travail forcé:* Dans la foresterie, le travail des enfants et le travail forcé sont une réalité dans de nombreux lieux de travail, qui se trouvent souvent dans des régions reculées. Entravant l'application de la loi et la représentation syndicale, l'isolement accroît la vulnérabilité à l'exploitation dans la foresterie. Par ailleurs, le manque d'écoles dans les régions reculées complique la scolarisation et la fréquentation des écoles. Ces dernières années, la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations a recensé des violations graves des droits fondamentaux concernant le travail des enfants dans le secteur forestier<sup>13</sup>.

<sup>10</sup> BIT: *Safety and health in the European forestry sector: the impact of more open markets and of increased regulation*, document de travail n° 264, SECTOR (Genève, 2009).

<sup>11</sup> BIT: *Un travail productif et sûr dans la foresterie*, Notes d'orientation rurale, brochure (Genève, 2011).

<sup>12</sup> P. Poschen et P. Blombäck: *Travail décent dans le secteur forestier? Améliorer le travail et les moyens d'existence axés sur les forêts*, Mémoire soumis au XII<sup>e</sup> Congrès forestier mondial (Québec, 2003).

<sup>13</sup> BIT: *Halte au travail forcé. Rapport global en vertu du suivi de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail* (Genève, 2011).

### 3. L'approche de l'OIT

Le travail décent est la base de l'approche que l'OIT suit pour le secteur forestier. Les grands axes de l'action de l'Organisation sont les suivants:

- I) Soutenir la transition du secteur forestier de l'économie informelle vers l'économie formelle, compte tenu des orientations données dans la recommandation (n° 204) concernant la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, de 2015.
- II) Favoriser la création d'emplois, notamment par la mise au point et la mise en œuvre de politiques nationales visant à la création d'emplois verts et sensibilisant les acteurs au rôle qui revient aux activités forestières dans la protection de l'environnement.
- III) Enrichir la formation et l'amélioration des compétences pour garantir et préserver la compétitivité et la durabilité de la main-d'œuvre forestière. Sont notamment visées des questions de gestion forestière telles que la gestion des forêts, la gestion des feux, la sensibilisation au rôle des forêts dans la protection de l'environnement et de la biodiversité, le rôle des forêts dans la réduction de la pauvreté, l'égalité entre les sexes, la conservation des forêts, la déforestation, etc.
- IV) Améliorer les conditions de travail par la mise en œuvre d'un mécanisme d'inspection du travail dans l'industrie,

la mise en place de politiques et de systèmes de gestion relatifs à la santé et à la sécurité qui permettent le recensement systématique des dangers et des mesures de prévention, et la défense des prescriptions en matière de santé et de sécurité à tous les stades des travaux forestiers, depuis la planification jusqu'à la mise en œuvre.

- V) Favoriser le dialogue social et la coopération entre les parties prenantes à tous les niveaux, y compris avec les institutions internationales lorsqu'il s'agit d'adopter des mécanismes de certification des travaux forestiers pour garantir la durabilité de la gestion des forêts et de favoriser la vérification en toute transparence, par les différentes parties prenantes, du respect des normes de gestion forestière.
- VI) Favoriser la ratification et l'application effective des normes internationales du travail pertinentes pour le secteur forestier, notamment la convention (n° 184), 2001, et la recommandation (n° 192), 2001, sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, ainsi que l'application universelle des principes et droits fondamentaux au travail: liberté d'association et reconnaissance effective du droit de négociation collective, élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire, abolition effective du travail des enfants et élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession. C'est un minimum en vue de garantir le travail décent dans la foresterie.

### 4. L'expérience de l'OIT à ce jour

L'OIT fournit aux gouvernements des avis concernant la conception, le suivi et la mise en œuvre des politiques pertinentes pour le travail décent dans le secteur de la foresterie. Par ailleurs, elle facilite et renforce le dialogue social et renforce les capacités des mandants, notamment par la diffusion et l'utilisation d'outils relatifs aux forêts portant, par exemple, sur la sécurité et la santé au travail et sur l'inspection du travail.

Ces dernières années, l'OIT a aussi évalué les risques associés à la crise économique mondiale et les effets de celle-ci sur les emplois et les prix des denrées alimentaires, et a plaidé en

faveur d'un revirement vers une économie verte. Des projets sur l'emploi des jeunes sont mis en œuvre avec succès dans un certain nombre de pays, notamment en Malaisie et au Pérou, où l'OIT a travaillé avec les administrations locales et conjointement avec les petits agriculteurs et entrepreneurs en vue de favoriser le travail décent et les emplois verts pour les jeunes femmes et hommes. Dans le cadre du projet sur l'emploi des jeunes en Indonésie, l'OIT a réalisé une étude sur les conditions de travail dans la foresterie, en s'appuyant sur l'évaluation que l'on avait fait, dans ce projet, de l'importance des emplois verts et de leur impact sur les politiques relatives à l'emploi des jeunes (voir l'encadré 1).

## ENCADRÉ 1. Le travail décent dans le secteur de la foresterie en Indonésie

Ayant connu une forte croissance ces dernières années, l'Indonésie est aujourd'hui le sixième plus important pourvoyeur d'emplois formels au monde. Le secteur de la foresterie contribue beaucoup à la production, à l'entrée de devises et aux recettes du pays, et joue un rôle important dans l'économie verte.

L'étude qui a été consacrée en 2010 aux conditions de travail dans la foresterie en Indonésie (BIT, 2010) débouche sur trois grandes conclusions<sup>14</sup>:

- Presque tous les emplois liés à la foresterie durable en Indonésie peuvent être qualifiés d'emplois verts.
- Le secteur commence à bénéficier d'un soutien prioritaire tant pour les questions relatives aux politiques à mener que sur les questions opérationnelles.
- Le secteur a besoin d'une institution qui sera chargée de l'inspection et du suivi des conditions de travail dans la foresterie et de l'établissement de rapports à ce sujet, institution qu'il faut créer pour faire face à différents déficits de travail décent et faire du secteur un moteur de plus en plus dynamique dans l'économie verte.

L'élaboration de normes du travail est un élément essentiel du développement économique en Indonésie, et l'importance croissante que revêt le secteur de la foresterie fait de celui-ci le point de départ idéal de ce processus. La transition de l'exploitation pure des ressources forestières vers un cycle de culture et récolte va créer une situation qui nécessitera des systèmes de suivi et d'application solides.

Les résultats de l'étude ont été évalués au regard des *Principes directeurs pour l'inspection du travail dans la foresterie* (BIT, 2005), et il a été conclu que les principes directeurs étaient pertinents pour le secteur forestier indonésien et pouvaient s'y appliquer. Les principes directeurs sont souples et peuvent être adaptés au contexte indonésien; ils offrent une base idéale pour la création de capacités d'inspection du travail dans la foresterie.

<sup>14</sup> BIT: Labour conditions in forestry in Indonesia (Genève, 2010).

Pendant plus de 50 ans, l'OIT a travaillé avec la FAO et la CEE, dans le cadre du Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières, à l'élaboration de manuels et de recueils de directives pratiques sur la foresterie, et d'autres documents de ce type. En 2004, le Réseau d'experts FAO/CEE/OIT a été créé pour la mise en œuvre de la gestion durable des forêts. Depuis, le Réseau a consacré des séminaires et des ateliers à différentes questions relatives à la gestion durable des forêts en Europe, notamment la création d'exploitations forestières durables et compétitives, la sécurité et la santé, et les bonnes pratiques dans le travail contractuel. En juin 2014, l'OIT a participé à la première réunion de l'équipe de spécialistes sur les emplois verts dans le secteur forestier qui, dans les années à venir, élaborera des principes directeurs et des supports de formation et organisera des séminaires sur les bonnes pratiques.

Le Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) – créé en 1992 en vue de l'objectif général de l'élimination progressive du travail des enfants et établi dans 88 pays – accorde une attention toute particulière au secteur de la foresterie, dans lequel travaillent de nombreux enfants. Au Brésil, l'OIT travaille avec différents acteurs au niveau fédéral et au niveau des Etats en vue de lutter contre le travail forcé et de promouvoir les emplois verts dans le secteur forestier. Le projet «Ending Forced Labour, Generating Green Jobs: An approach for the promotion of social inclusiveness and sustainable development in Brazil» a été mené avec succès entre 2011 et 2013; il a donné lieu à la mise en place d'une approche combinant renforcement de l'inspection du travail et recensement de possibilités d'emploi différentes, à savoir les emplois verts.

L'OIT a participé à des réunions et ateliers internationaux (et organisé certains d'entre eux) sur la formation professionnelle, la sécurité et la santé, l'ergonomie appliquée et d'autres

## Le travail décent dans la foresterie

aspects de la foresterie (par exemple l'Asia-Pacific Forestry Week, en 2008, la Conférence internationale sur la sécurité et la santé dans les activités forestières, à Annecy, en 2007, et la réunion sur l'impact du changement climatique sur le travail en forêt, à Genève, en 2011).

L'OIT a par ailleurs travaillé à la mise en œuvre d'activités de pays en Indonésie, en Malaisie et au Pérou en vue de lutter contre l'exploitation illégale du bois, de créer de meilleurs emplois et de meilleures conditions de travail et de protéger les droits fondamentaux au travail. Elle évalue aussi régulièrement les projets qu'elle mène dans le secteur forestier. On citera, à titre d'exemples, l'évaluation du projet de renforcement des capacités institutionnelles des Philippines

aux fins de l'adaptation au changement climatique<sup>15</sup> et celle du projet Gérez mieux votre entreprise (GERME) en Papouasie-Nouvelle-Guinée<sup>16</sup>.

L'OIT s'efforce de permettre aux petits cultivateurs, aux petits entrepreneurs et aux travailleurs de mieux faire entendre leur voix et de renforcer le pouvoir de négociation de ces personnes, au moyen d'organisations de travailleurs et de coopératives et en défendant la tenue de négociations effectives. L'OIT consacre une grande partie de ses activités dans le secteur forestier à faciliter et à renforcer le dialogue social, en organisant des réunions et des ateliers pour ses mandants dans plus de 70 pays, parmi lesquels le Brésil, le Chili, la Chine, l'Indonésie, la Malaisie et le Pérou.

## 5. Conseils pratiques et ressources

Bien que l'OIT n'ait pas de convention spécifique sur la foresterie, beaucoup de ses conventions et recommandations et sa Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail s'appliquent au secteur. L'OIT a élaboré un portefeuille de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans les travaux forestiers et des principes directeurs pour l'inspection du travail dans la foresterie. Par ailleurs, il a été constitué un vaste ensemble de connaissances et d'outils dans le secteur forestier grâce à des partenariats et au renforcement de la collaboration avec les acteurs compétents.

<sup>15</sup> BIT: *Strengthening the Philippines' institutional capacity to adapt to climate change – Final Joint Evaluation*, Evaluation Summary, Unité d'évaluation du BIT (Genève, 2012).

<sup>16</sup> BIT: *Start and Improve Your Business (SIYB) Papua New Guinea*, Evaluation Summaries, Unité d'évaluation du BIT (Genève, 2008).



## Outils

Bureau international du Travail (BIT) (1998): *Sécurité et santé dans les travaux forestiers* (Genève).

Ce recueil donne des indications aux mandants de l'OIT dans les efforts qu'ils déploient en vue d'améliorer les conditions de sécurité et de santé qui prévalent dans leurs secteurs ou entreprises forestiers nationaux.

— (2005): *Principes directeurs pour l'inspection du travail dans la foresterie, Programme des activités sectorielles* (Genève).

Ce document aborde certains des principaux problèmes et principes généraux concernant les normes du travail et l'inspection du travail dans la foresterie. Il comprend des principes directeurs, à l'usage des inspecteurs, sur le travail des enfants dans le secteur.

— (2004): *Utilizing quality wood in an effective manner: Practical guide for small to medium enterprises wood furniture industry* (Jakarta).

Ce document aide les entreprises de fabrication de meubles en bois à faire face aux difficultés qu'elles rencontrent pour obtenir des matières premières de bonne qualité. Conçu à l'origine pour l'Indonésie, l'outil peut facilement être appliqué à d'autres pays.

— (2008): *Safe work for youth - Youth packet - STAY SAFE! - Woodworking* (Genève).

Les informations présentées dans ce document visent les jeunes, de 14 à 18 ans, qui travaillent ou qui se préparent à travailler. L'objectif est de sensibiliser aux dangers et aux risques présents au travail. On utilisera de préférence ces informations dans un contexte de formation (par exemple un programme de formation professionnelle); ces informations sont idéales pour des activités de sensibilisation organisées par des organisations d'employeurs ou de travailleurs.

Ewasechko, A.C. (2005): *Upgrading the Central Java wood furniture industry: A value-chain approach* (Jakarta, BIT).

Ce document présente une approche encourageant la mise au point et la mise en œuvre d'une stratégie de modernisation du secteur conforme à l'intérêt collectif qui s'appuie sur les atouts du secteur, en tenant compte des contraintes bien réelles de l'approvisionnement en matières premières.

## Publications

BIT (2010): *Labour conditions in forestry in Indonesia. Job Opportunities for Youth (JOY) Project* (Jakarta).

— (2011): *International Year of Forests 2011: What about the labour aspects of forestry?*, Département des activités sectorielles (Genève).

— (2012): *Green Business Options - Resource Book: Eco-forestry and forest products* (Genève).

Gifford, M. (2009): *Safety and health in the European forestry sector: The impact of more open markets and of increased regulation*, document de travail no 264, Programme des activités sectorielles (Genève, BIT).

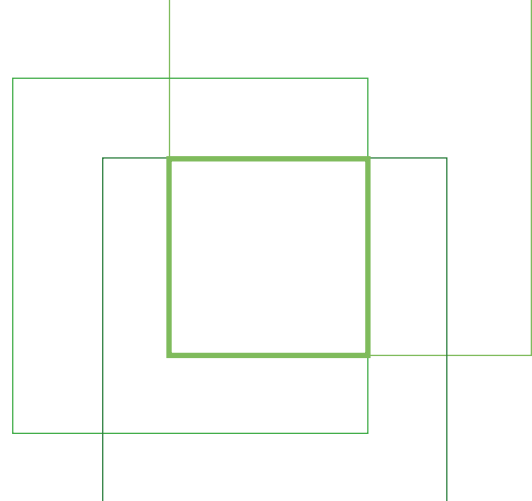
Liu Y.; Yang F.; Li Xinxing. (2014): *Employment and decent work in China's forestry industry*, draft working paper (Beijing, BIT).

Rahman, M. (2011): *Green jobs assessment in agriculture and the forestry sector in Bangladesh*, (Dacca, BIT).





# Portefeuille des notes d'orientation des politiques sur la promotion du travail décent dans l'économie rurale



## **Favoriser une croissance agricole inclusive pour parvenir à des meilleurs moyens de subsistance et à une plus grande sécurité alimentaire**

- Travail décent, sécurité alimentaire et résilience des moyens de subsistance en milieu rural
- Travail productif et décent dans l'agriculture

## **Encourager la diversification économique et la transformation des systèmes de production pour l'emploi rural**

- Diversification économique de l'économie rurale
- Promouvoir le travail décent pour les travailleurs ruraux qui sont au bas de la chaîne d'approvisionnement
- Le rôle des entreprises multinationales dans la promotion du travail décent dans les zones rurales
- Transition de l'économie rurale informelle vers l'économie formelle
- Le tourisme durable: catalyseur du développement socio-économique inclusif et de la réduction de la pauvreté dans les régions rurales

## **Favoriser l'accès à des services, à une protection et à des investissements à forte intensité de main-d'œuvre**

- Donner accès à des services de qualité dans l'économie rurale pour favoriser la croissance et le développement social
- Étendre la protection sociale à l'économie rurale
- Développer l'économie rurale par l'inclusion financière: Le rôle de l'accès au financement
- Investissements à haute intensité de main-d'œuvre dans les infrastructures rurales en vue du développement économique, de la protection sociale, de la protection de l'environnement et de la croissance inclusive

## **Garantir la pérennité et l'exploitation des avantages des ressources naturelles**

- Ecologisation de l'économie rurale et emplois verts
- ***Le travail décent dans la foresterie***
- Exploiter le potentiel des industries extractives

## **Accroître la représentation des populations rurales grâce à l'organisation de la promotion des droits, des normes et du dialogue social**

- Droits au travail dans l'économie rurale
- Promouvoir le dialogue social dans l'économie rurale
- Favoriser le développement local dans les zones rurales grâce aux coopératives et aux autres entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire
- Travail décent pour les peuples autochtones et tribaux dans l'économie rurale
- Donner des moyens d'action aux femmes dans l'économie rurale

## **Améliorer la base de connaissances sur le travail décent dans l'économie rurale**

- Enrichir la base de connaissances pour favoriser la promotion du travail décent dans le monde rural

Pour plus d'informations, visitez notre site web : [www.ilo.org/rural](http://www.ilo.org/rural)  
ou écrivez à : [rural@ilo.org](mailto:rural@ilo.org)